

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00783

Numéro SIREN : 825 171 366

Nom ou dénomination : 2.D.P.I

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2022 sous le numéro de dépôt 49161

22/49.161

2.D.P.I
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 143, rue de Silly,
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
825 171 366 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 20 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 20 septembre,
A 15 heures,

Les associés de la société 2.D.P.I se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 143, rue de Silly 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, sur convocation faite par le Président, adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe DEL DUCA, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Isabelle DEL DUCA est désignée comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :


ORDRE DU JOUR

- **Constatation d'une cession d'actions,**
- **Constatation de la démission de Madame Isabelle DEL DUCA de ses fonctions de directrice générale,**
- **Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

PREMIERE DÉCISION

L'assemblée générale des associés **prend acte** de la cession d'actions en date de ce jour portant cession par Madame Isabelle DEL DUCA à Monsieur Philippe DEL DUCA de la totalité des 37 actions lui appartenant dans la Société, ce que l'assemblée générale ratifie.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

 JDD

DEUXIEME DÉCISION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Isabelle DEL DUCA de ses fonctions de Directrice Générale au sein de la Société, avec effet à compter de ce jour et indique ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME DÉCISION

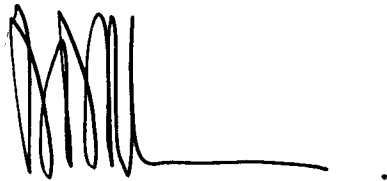
L'assemblée générale des associés **donne** tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

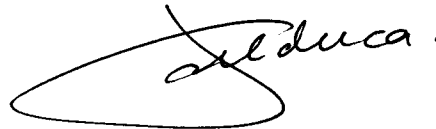
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés ainsi que le nouveau Président.

M. Philippe DEL DUCA



Mme Isabelle DEL DUCA

« Bon pour démission des fonctions de Directrice générale »



DISTRIBUTION CASINO